Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

Le cas contre l'Iran

Absence de l'élément clé : la preuve, dans les estimations alarmistes sur le programme nucléaire iranien

Par Ambassadeur Javad Zarif
Mondialisation.ca, 08 janvier 2007
Los Angeles Times, Planète non-violence 8 janvier 2007

Région : Moyen-Orient et Afrique du Nord
Thème: Guerre USA OTAN
Analyses: L'IRAN, Nucléaire (guerre et énergie)

Absence de l'élément clé : la preuve, dans les estimations alarmistes sur le programme nucléaire iranien Quand le Conseil de Sécurité de l'ONU a été obligé de se réunir le samedi précédent Noël pour voter la résolution 1737 – contre le programme nucléaire iranien – c'était tout à fait naturel de demander qu'elle en était l'urgence.

L'Iran n'avait pas attaqué ou menacé d'utiliser la force contre un membre des Nations Unies ; en fait, l'Iran n'a pas attaqué de pays depuis plus de deux siècles. L'Iran n'était pas sur le point de construire une arme nucléaire. Au contraire, comme conclue une étude publiée cette semaine par l'Académie Nationale des Sciences, l'Iran a besoin de l'énergie nucléaire malgré ses réserves de gaz et de pétrole.

En même temps, l'Iran a catégoriquement rejeté le développement, le stockage et l'utilisation d'armes nucléaires sur des bases à la fois idéologiques et stratégiques. Il est resté fidèle au TNP – qu'il a ratifié en 1970 – et était même prêt à fournir les garanties qu'il ne se retirerait jamais du traité.

Toutes les installations iraniennes nucléaires ont été inspectées par l'AIEA, l'Iran a déclaré qu'il était prêt à les placer sous un régime de contrôle encore plus sévère, comme il l'a fait de décembre 2003 à février 2006, quand plus de 2000 journées de contrôle ont abouti à des déclarations répétées de l'AIEA qu'il n'y a pas de preuve d'un programme d'armes nucléaires. Comme l'a dit récemment le directeur général de l'AIEA, Mohamed Elbaradei, « avant tout en ce qui concerne l'Iran actuellement c'est une estimation des intentions. »

Beaucoup de ces estimations ont été produites par des agences de renseignements de gouvernements dont l'agenda est hostile à l'Iran. Elles sont, par conséquent, trompeuses. Par exemple, une estimation de l'Agence Nationale de la CIA de 1992 a conclu que l'Iran pouvait développer des armes nucléaires des 2000. Les israéliens ont répété depuis des années que l'Iran dépasserait le « point de non retour » dans six mois ou moins.

Mais même ces estimations alarmistes avouent qu'il n'y a pas actuellement de preuve que l'Iran essaie de construire une arme nucléaire, et que, même s'il le voulait, il ne pourrait le faire avant 2010 ou 2015.

Donc : pas d'urgence, pas de menace imminente. La raison réelle de la rencontre d'avant Noël c'était de tirer avantage d'une composition plus favorable du Conseil de Sécurité –

avant que ne s'installent les nouveaux membres le 1er janvier – pour imposer des sanctions contre l'Iran.

Les sanctions visent à punir l'Iran pour refuser de suspendre ses activités d'enrichissement d'uranium légales et pacifiques. Cependant, la suspension n'est pas une solution en elle –même ; elle ne peut que fournir du temps pour en trouver une. Une suspension provisoire a déjà été effective pendant deux ans, tandis que l'Iran s'engageait dans des négociations. Mais ces 3 dernières années, les Etats-Unis et ses alliés européens n'ont jamais proposé de solution à long terme sauf d'insister sur une suspension indéfinie des activités d'enrichissement de l'Iran.

Par contraste, mon pays a proposé de vraies alternatives, pour garantir que son programme resterait exclusivement et indéfiniment pacifique.

Le 23 mars 2005, l'Iran a fait une offre très poussée et raisonnable à la France, l'Allemagne et la Grande Bretagne, incluant le passage d'une législation nationale interdisant de façon permanente le développement et l'utilisation d'armes nucléaires, des garanties techniques contre la prolifération et des inspections 24h sur 24, fait sans précédent, par l'AIEA. Il a aussi envisagé des relations de respect mutuel et de coopération dans de larges domaines politiques, économiques et de contre terrorisme. Malgré leur enthousiasme initial, les européens ont refusé de s'engager dans des négociations sur cette offre, et au lieu de cela ont insisté sur une suspension indéfinie, apparemment à cause des objections US.

Le 18 juillet 2005, l'Iran a offert d'autoriser l'AIEA « à développer un arrangement optimum sur le nombre de mécanisme de contrôle et autres spécificités » dans le cadre d'une opération limitée à l'installation d'enrichissement d'uranium de Natanz, « qui répondrait à nos besoins et lèverait leurs préoccupations ». L'offre n'a même pas été considérée.

Le 17 septembre 2005, l'Iran a annoncé qu'il était prêt à s'engager dans des partenariats sérieux avec des entreprises publiques et privées d'autres pays pour enrichir l'uranium en Iran « afin d'offrir un maximum de transparence ». De nouveau l'offre a été repoussée.

Le 30 mars 2006, l'Iran a proposé d'établir un consortium régional pour développer le cycle de production de combustible avec des pays de et en dehors de la région, en propriété partagée, et division des tâches selon l'expertise des participants. Personne n'a daigné répondre à cette proposition.

Pendant les mois de septembre et d'octobre, lors de discussions entre les négociateurs iraniens et l'UE, l'Iran a proposé un consortium international, une offre considérée au début comme très prometteuse par les européens mais qui a rapidement été rejetée comme insuffisante. De nouveau, au lieu de cela, ils ont insisté sur la suspension.

Ces offres étaient exactement les répliquas des principales offres de l'AEAE sur les activités internationales de production de combustible, incluant l'enrichissement, publiée le 22 février 2005. L'Iran était prêt à les mettre en application et cela représentait une opportunité unique de dissiper les préoccupations sur nos activités de recyclage de combustible, mais cela aussi permettait de renforcer le TNP en fournissant un modèle pour d'autres pays qui ont des programmes d'enrichissement identique. Aucun autre pays avec une technologie identique n'était prêt à une telle flexibilité.

Ni la suspension, ni les sanctions ne peuvent permettre d'atteindre les objectifs énoncés

d’assurer la non prolifération parce que l’Iran a maintenant été obligé de développer la technologie nucléaire par lui-même. Comme beaucoup d’experts en non prolifération l’ont déjà fait remarquer, dans des pays avec le même niveau de résultats technologiques que l’Iran, seul l’engagement, la transparence et le contrôle international peuvent apporter des garanties de non prolifération.

L’Iran reste désireux de dissiper tous les doutes. Ce n’est pas trop tard d’arriver à un accord sur des mesures adéquates qui peuvent servir notre objectif commun de limiter la prolifération des armes nucléaires.

Mr JAVAD ZARIF ambassadeur iranien à l’ONU 30 décembre 2006.

Source : http://www.latimes.com/news/opinion

Traduction bénévole Mireille Delamarre pour www.planetenonviolence.org

La source originale de cet article est Los Angeles Times, Planète non-violence
Copyright © Ambassadeur Javad Zarif, Los Angeles Times, Planète non-violence, 2007

Articles Par : Ambassadeur Javad Zarif

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l’utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca